



## Charte self-défense/krav maga

**Chaque participant accepte de respecter et faire respecter les règles suivantes afin que chacun puisse pratiquer cette activité dans les meilleures conditions.**

- Arriver à l'heure.
- Attendre l'autorisation de l'instructeur pour pratiquer, en cas de retard justifié.
- Porter une tenue adéquate.
- Interdiction de discuter ou de prôner une idéologie (politique ou religieuse...)
- L'utilisation des techniques de self-défense ne doit en aucun cas servir à commettre une agression.
- L'utilisation des techniques est relative à la législation concernant l'article 122-5 du code pénal (légitime défense).
- Des sanctions peuvent être prises, en cas d'enseignement privé ou de démonstrations non autorisées par l'instructeur, le club ou la Direction.
- Le respect doit être de rigueur.
- Tout enregistrement vidéo ou capture photographique est interdit sauf autorisation au préalable.

**NOM et Prénom du participant :**

**Signature du participant :**

**Signature du représentant légal :  
(si participant mineur)**